

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 07 novembre 2022

L'E-ssentiel 213

Enquête inédite sur les Lieux d'accueil enfants parents

Dans l'E-ssentiel en ligne sur caf.fr, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) livre les résultats d'une enquête sur les Lieux d'accueil enfants parents (Laep) en 2018, au nombre de 1 669, financés par les Caisses d'allocations familiales (Caf). Quelles sont les missions prioritaires de ces Laep ? Qui sont les équipes accueillantes ? Combien de familles sont accueillies ? Toutes les réponses dans cette nouvelle édition de l'E-ssentiel.

Qu'est-ce qu'un Laep ?

Un Laep accueille, de manière libre et sans préinscription, des enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, etc.). Les principaux objectifs de ces espaces, qui bénéficient d'un référentiel depuis 2015, sont de favoriser et de conforter la relation entre les enfants et leurs parents.

46% des structures interrogées dans l'enquête sont gérées par des associations, 46% par des collectivités locales et 7% par des centres communaux d'action sociale (CCAS), 1 % par les cafs.

De plus, les locaux des Laep sont mutualisés à 84 % avec d'autres services comme les Relais petite enfance (RPE), les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), les structures d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), les centres sociaux.

Combien de familles sont accueillies par les Laep ?

Les Laep sont des lieux de rencontre pour parents et enfants visant à favoriser le lien social et le partage d'expériences. En 2018, ils ont accueilli en moyenne **245 personnes** :

- 49% sont des enfants de 0 à 6 ans révolus ;
- 36% sont des parents ;
- 7% sont leurs frères et sœurs qui les accompagnent ;
- 7% sont des personnes référentes.

7,5% d'entre elles sont en situation de handicap ou de fragilité (monoparentalité, pauvreté, incarcération, familles de réfugiés).

D'après l'enquête, ce sont 7 familles par journée ou demi-journée qui sont accueillies. 4% des familles avec enfants de moins de 6 ans ont fréquenté un tel lieu d'accueil.

Qui sont les personnes accueillant les familles ?

Composés de **83% de salariés** et **17% de bénévoles**, les personnes animant les Laep sont en majorité des éducateurs de jeunes enfants et ensuite des professionnels de l'animation.

36% de ces personnels sont des psychologues, des travailleurs sociaux et des auxiliaires de puériculture.

En moyenne, chaque structure compte 6.6 accueillants.

La posture de neutralité des accueillants est indispensable pour l'exercice de leur métier. À cet effet, 67 % bénéficient d'une formation spécifique à la posture d'accueil.

43 % des gestionnaires proposent à leur équipe d'autres formations (à l'écoute bienveillante, aux compétences psychosociales, parentales...) ou des colloques.

Conditions de l'enquête

Le questionnaire a été envoyé par la Cnaf en 2020 aux gestionnaires gérant au plus 5 Laep pour les interroger sur leur activité de 2018. Ils représentent 1 587 structures sur les 1669 financées par les Caf.

À PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles.

En distribuant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits et les solutions qui s'offrent à eux, elles soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, les Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elles apportent à chacun des moyens durables pour s'émanciper et prendre sa place dans la société, dans une démarche de neutralité et de juste droit : ainsi, elle effectue chaque année plus de 33 millions de contrôles.

Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90
Manon RUPPERT – 01 45 65 52 21

presse@cnaf.fr